

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE
MERCREDI 13 MAI 2009, À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DES APPALACHES
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Jean Binette	Beaulac-Garthby
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
Mme	Hélène Faucher	Adstock
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
Mme	Jessika Lacombe	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	Rock Rousseau	Disraeli Ville
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Marc Vachon	Thetford Mines
M.	Bruno Vézina	Irlande

La séance est ouverte sous la présidence de la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher. M. Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la réunion.

1 PENSÉE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la pensée qui suit est lue par la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents :

« Le monde déteste le changement; c'est pourtant la seule chose qui lui a permis de progresser. »

(Charles F. Kittering)

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2009-05-5579

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance précédente

- 3.1. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 avril 2009
- 3.2. Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 15 avril 2009
 - 3.2.1. Projet de régionalisation de certains services
 - 3.2.2. Programme de report de l'impôt foncier
 - 3.2.3. Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional
 - 3.2.4. La Minute touristique
4. Période de questions
5. Rapport des comités
 - 5.1. Comité administratif du 5 mai 2009
6. Correspondance
 - 6.1. Résumé de la correspondance reçue
7. Demande de rencontre
 - 7.1. Séance ordinaire du 10 juin 2009
 - 7.2. Séance ordinaire du 19 août 2009
8. Gestion financière et administrative
 - 8.1. Comptes payés
 - 8.2. Assemblée des MRC
 - 8.3. Évaluation foncière
 - 8.4. Table de concertation régionale sur le transport collectif
 - 8.5. Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées
 - 8.6. Délégation du pouvoir de former les comités de sélections
9. Aménagement du territoire
 - 9.1. Certificats de conformité
 - 9.2. Révision du schéma d'aménagement et de développement
 - 9.2.1. Progression des portraits des municipalités
 - 9.2.2. État d'avancement des portraits de la villégiature
 - 9.2.3. Partenariats avec l'Université Laval
 - 9.3. Colloque sur le patrimoine immobilier religieux
 - 9.4. Ministère des transports
10. Réflexion stratégique de la MRC
 - 10.1. Nouvelle signature graphique de la MRC
11. Sécurité publique
 - 11.1. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
12. Environnement
 - 12.1. Centre de tri – Récupération Frontenac
 - 12.2. Programme de prévention des algues bleu-vert
 - 12.3. Comité Inter-MRC pour la valorisation des matières résiduelles
 - 12.4. Projet pilote sur la gestion des cours d'eau
 - 12.5. Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
 - 12.6. Centre de formation en entreprise et récupération de Disraeli
 - 12.7. Épandage de bio-solides
13. Développement économique
 - 13.1. Internet haute vitesse – Comité MRC
 - 13.2. Québec en forme
 - 13.3. Programme RénoVillage
 - 13.4. Technopole de la région de Thetford
 - 13.5. Journée Urbanité et ruralité
 - 13.6. Office de tourisme de la MRC des Appalaches
 - 13.7. Société d'aide au développement des communautés de L'Amiante
 - 13.8. Table d'harmonisation du Parc Frontenac
 - 13.9. Dossiers suprarégionaux
14. Pacte rural 2007-2014
 - 14.1. Plan de travail 2009-2010
 - 14.2. Projets locaux
15. Demande de commandite

16. Demandes d'appui
 - 16.1 MRC Robert-Cliche
 - 16.2 MRC de la Rivière-du-Nord
17. Varia
 - 17.1. Rendez-vous Famille 2009
 - 17.2. Dossier de la grippe porcine
 - 17.3. Bloc communautaire de 250 MW d'énergie éolienne
 - 17.4. Souper des municipalités 2009
 - 17.5. Parc éolien des Moulins
 - 17.6. Programme Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER
 - 17.7. Défi Têtes rasées 2009
18. Prochaine rencontre
19. Levée de la séance

Adopté

3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2009

CM-2009-05-5580

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2009.

Adopté

3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 15 avril

3.2.1 Projet de régionalisation de certains services

Le directeur général effectue un retour sur les rencontres d'information regroupant les représentants des municipalités potentiellement intéressés par les projets de service régional d'inspection en bâtiment et en environnement de même qu'en ingénierie en cours d'analyse. Un argumentaire plus détaillé sera produit par la MRC et sera présenté aux directeurs généraux des municipalités du territoire lors d'une rencontre de travail qui aura lieu au début du mois de juin prochain.

3.2.2 Programme de report de l'impôt foncier

La municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine a adressé à la MRC une demande d'appui à sa résolution numéro 2009-04-057 par laquelle elle demande au gouvernement du Québec « *de trouver des moyens afin d'éliminer les grandes inégalités et des mesures permettant aux personnes touchées par le problème (augmentation de taxes foncières causées par les variations inégales de valeurs foncières) de demeurer dans leur résidence* ». Une discussion s'en suit.

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt d'appuyer la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine dans les démarches qu'elle a initiées en vertu de sa résolution numéro 2009-04-057 adoptée lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 6 avril 2009.

Un vote est demandé.

Le résultat du vote est le suivant :

VOTE POUR		VOTE CONTRE	
Nombre de voix	12	Nombre de voix	14
Population %	26,90 %	Population %	73,10 %

La proposition est rejetée.

3.2.3 Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional

Les membres du comité présentent un compte-rendu de leurs réflexions découlant de leur rencontre avec le propriétaire d'Autobus A-1 tenue le mercredi 22 avril dernier. Le directeur général effectuera une validation approfondie des modalités du programme avec les représentants du ministère des Transports. Une discussion s'en suit.

3.2.4 La Minute touristique

Madame Josette Vaillancourt discute de certains points abordés lors de la dernière rencontre du Comité exécutif de l'organisme, notamment en ce qui concerne son logo, de même que de la campagne de financement prochaine du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5 RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Comité administratif du 5 mai 2009

Copie du projet de procès-verbal de la réunion du Comité administratif tenue le mardi 5 mai 2009 est déposée.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Résumé de la correspondance

Le directeur général dépose le tableau synthèse de la correspondance reçue pour la période du lundi 6 avril au vendredi 8 mai 2009.

7 DEMANDES DE RENCONTRE

7.1 Séance ordinaire du mercredi 10 juin 2009

Lors de la séance ordinaire du mercredi 10 juin prochain, le Conseil recevra M. Jean-Marc Paquet, administrateur pour notre région à la Fédération québécoise des municipalités, afin de discuter de l'organisme et de la réflexion qu'elle mène actuellement au sujet de sa gouvernance.

7.2 Séance ordinaire du mercredi 19 août 2009

Lors de la séance ordinaire du mercredi 19 août prochain, le Conseil recevra les représentants de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches qui viendront présenter le Plan quinquennal de développement régional de la Chaudière-Appalaches 2008-2013 à compter de 18 h 30. La rencontre pourrait être élargie pour recevoir les représentants des organismes de développement économique de la région (SDERT, SADC, Chambres de commerces). Un léger goûter pourrait alors offert à compter de 18 heures.

8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

8.1 Comptes payés

CM-2009-05-5581

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1er au 30 avril 2009 des comptes suivants, pour un montant total de 277 207,84 \$ et correspondant aux chèques numéros 6192 à 6236 inclusivement, pour un montant de 229 935,54 \$, huit (8) paiements automatiques, pour un montant de 19 571,29 \$, et quatre (4) prélèvements pour les salaires, pour un montant de 27 701,01 \$.

Adopté

8.2 Assemblée des MRC

CM-2009-05-5582

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser la préfet et le directeur général de la MRC à participer à l'assemblée des MRC de la Fédération québécoise des municipalités, le 27 mai prochain, à Québec, à défrayer leurs coûts d'inscription au montant total de 150 \$, plus les taxes de vente applicables, et à leur rembourser leurs frais de déplacement selon les procédures en vigueur à la MRC.

Adopté

8.3 Évaluation foncière

CM-2009-05-5583

Considérant que la MRC n'a pas pu combler le poste d'inspecteur en évaluation qu'elle a créé en vertu de la résolution CM-2009-03-5507;

Considérant qu'il s'agit d'une problématique généralisée dans le domaine municipal au Québec;

Considérant que la MRC considère qu'il est par conséquent plus adéquat de former son personnel et que, pour ce faire, des modifications doivent être apportées à la convention collective présentement en vigueur;

Considérant que le responsable du service de l'évaluation foncière de la MRC et le gérant de projet mandaté par la MRC recommandent d'opter pour cette façon de faire qui permet de plus d'assurer une plus grande stabilité du personnel dans la région;

Il est proposé par M. Réjean Fortier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général de la MRC :

- ⇒ à conclure une lettre d'entente avec le syndicat pour ajouter à la convention collective en vigueur la nouvelle catégorie fonction intitulée « Inspecteur adjoint en évaluation », avec un taux de salaire horaire maximum de 16,90 \$;
- ⇒ à procéder à un appel de candidatures pour deux (2) postes d'inspecteurs adjoints en évaluation, soumis tel que prévu à la convention collective à une période d'essai de 120 jours de travail.

Adopté

8.4 Table de concertation régionale sur le transport collectif

CM-2009-05-5584

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de mandater M. Marquis Bédard, maire de la municipalité de Kinnear's Mills, à titre de représentant du territoire au sein de la *Table de concertation régionale sur le transport collectif en Chaudière-Appalaches* mise en place par la direction régionale du ministère des Transports, en remplacement du directeur général de la MRC précédemment désigné à cet effet en vertu de la résolution numéro CM-2009-03-5526.

Adopté

8.5 Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées

Le directeur général présente sommairement les modalités de ce plan d'action qui a été officiellement annoncé le lundi 4 mai dernier. Une discussion s'en suit.

AUTORISATION DE SIGNATURE

CM-2009-05-5585

Considérant que la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a présenté, le lundi 4 mai dernier, le « *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées* »;

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser la préfet de la MRC à signer tous addenda ou autres documents relatifs au Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées.

Adopté

8.6 Délégation du pouvoir de former les comités de sélections

Le directeur général dépose un projet de règlement relatif à la délégation du pouvoir de former les comités de sélection lors de processus d'appel d'offres. Une discussion s'en suit.

Un avis de motion est donné par M. Ghislain Hamel à l'effet qu'un règlement déléguant au directeur général le pouvoir de former tout comité de sélection relativement à un processus d'appel de qualification ou à un processus d'appel d'offres, conformément aux dispositions de l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec, sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure du Conseil des maires.

9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9.1 Certificats de conformité

9.1.1 Ville de Thetford Mines – Règlement n°301

CM-2009-05-5586

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 301 de la Ville de Thetford Mines amendant le plan d'urbanisme n° 147 afin d'agrandir l'affectation RC dans le secteur de la rue Beauchamp et d'autoriser la MRC à appliquer des normes relatives au déboisement en forêt privée.

Adopté

9.1.2 Ville de Thetford Mines – Règlement n°302

CM-2009-05-5587

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 302 de la Ville de Thetford Mines amendant le règlement de zonage n° 148 afin d'agrandir la zone 2924R dans le secteur de la rue Beauchamp et de modifier les dispositions relatives au déboisement.

Adopté

9.1.3 Municipalité de Beaulac-Garthby – Règlement n°132

CM-2009-05-5588

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 132 de la municipalité de Beaulac-Garthby, à savoir le nouveau plan d'urbanisme de la municipalité abrogeant les anciens plans d'urbanisme des municipalités du village de Beaulac et du canton de Garthby.

Adopté

9.1.4 Municipalité de Beaulac-Garthby – Règlement n°133

CM-2009-05-5589

Il est proposé par M. Marc Vachon et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 133 de la municipalité de Beaulac-Garthby, à savoir le

nouveau règlement de zonage de la municipalité abrogeant les anciens règlements de zonage des municipalités du village de Beaulac et du canton de Garthby.

Adopté

9.1.5 Municipalité de Beaulac-Garthby – Règlement n°134

CM-2009-05-5590

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 134 de la municipalité de Beaulac-Garthby, à savoir le nouveau règlement de lotissement de la municipalité abrogeant les anciens règlements de lotissement des municipalités du village de Beaulac et du canton de Garthby.

Adopté

9.1.6 Municipalité de Beaulac-Garthby – Règlement n°135

CM-2009-05-5591

Il est proposé par M. Gérald Grenier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 135 de la municipalité de Beaulac-Garthby, à savoir le nouveau règlement de construction de la municipalité abrogeant les anciens règlements de construction des municipalités du village de Beaulac et du canton de Garthby.

Adopté

9.1.7 Municipalité de Beaulac-Garthby – Règlement n°136

CM-2009-05-5592

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 136 de la municipalité de Beaulac-Garthby, à savoir le nouveau règlement relatif à l'émission des permis et certificats de la municipalité abrogeant les anciens règlements relatifs à l'émission des permis et certificats des municipalités du village de Beaulac et du canton de Garthby.

Adopté

9.2 Révision du schéma d'aménagement et de développement

9.2.1 Progression des portraits des municipalités

Le directeur général présente un état d'avancement des travaux relatifs à la conception du portrait des municipalités. À ce jour, les travaux sont complétés à 75 % et les portraits de dix (10) municipalités sont entièrement achevés, soit ceux de Beaulac-Garthby, Saint-Pierre-de-Broughton, ville de Disraeli, Paroisse Disraeli, Adstock, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Fortunat, Saint-Julien, Kinnear's Mills et Saint-Adrien-d'Irlande. Le portrait du périmètre urbain de Saint-Fortunat est également terminé. Une discussion s'en suit.

9.2.2 État d'avancement des portraits de la villégiature

En ce qui a trait à l'élaboration du portrait de la villégiature dans la MRC, les travaux relatifs aux bassins versants des lacs du Huit, à la Truite (Adstock et Thetford Mines), Bolduc, Jolicoeur et Grand Lac Saint-François sont en voie d'être complétés.

9.2.3 Partenariats avec l'Université Laval

La préfet de la MRC effectue un retour sur la présentation des travaux réalisés par les étudiants à la maîtrise en aménagement du territoire de l'Université Laval, le vendredi 1^{er} mai dernier.

9.3 Colloque sur le patrimoine immobilier religieux

Un retour est effectué sur les Actes du colloque du 14 mars dernier.

9.4 Ministère des Transports

CM-2009-05-5593

Considérant que le ministère des Transports du Québec procèdera à des travaux de réfection de la route 269 dans la municipalité d'Adstock;

Considérant que ces travaux consistent à reconstruire la route 269 suivant un nouvel axe sur environ 450 mètres pour éliminer une série de courbes sous-standard combinées à des courbes verticales ;

Considérant que, suite à l'analyse de l'avis d'intervention déposé par le MTQ, la MRC constate que ces travaux sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de décréter ce qui suit, à savoir :

⇒ La MRC des Appalaches donne un avis de conformité à l'égard des travaux de réfection d'une partie de la route 269 qui seront réalisés par le ministère des Transports du Québec tels que déposés par l'avis d'intervention, numéro de référence du MTQ : 154-84-0045.

Adopté

10 RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC

10.1 Nouvelle signature graphique de la MRC

Le directeur général confirme que les diverses commandes autorisées lors de la séance du Conseil du mois d'avril dernier ont été passées et qu'elles devraient être livrées d'ici la fin du mois de mai.

11 SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Le directeur général remet à chacun des membres du Conseil 10 copies du portrait synthèse de leur municipalité, accompagnées d'une lettre de présentation. Il présente les étapes à venir et décrit la méthodologie qui sera appliquée. Une discussion s'en suit.

12 ENVIRONNEMENT

12.1 Centre de tri – Récupération Frontenac

Le directeur général rappelle le libellé de la résolution adoptée lors de la séance du Conseil des maires du 15 avril dernier. Il dresse le bilan des discussions tenues lors de la rencontre des usagers des centres de tri de Chaudière-Appalaches du lundi 20 avril dernier et lors de la Conférence des préfets des MRC de Chaudière-Appalaches du mardi 28 avril dernier.

La MRC a reçu une confirmation écrite à l'effet que tous les partenaires bénéficiant des services de Récupération Frontenac ont convenu d'instaurer une tarification variable sur la base des propositions qu'elle a formulées. La rencontre de négociation demandée par la MRC et qui devait avoir lieu le jeudi 7 mai dernier a été annulée à la demande de Récupération Frontenac. La date de la première rencontre de négociation n'est pas fixée pour l'instant. Une discussion s'en suit.

12.2 Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert

Le directeur général dresse le bilan des tâches effectuées jusqu'à maintenant et présente la description de celles qui sont à compléter au cours des prochains mois. Il indique que la MRC devra procéder à l'embauche d'une ressource pour remplacer la personne en charge de la coordination du programme qui a quitté pour des raisons de santé et, à cet effet, dépose des prévisions budgétaires équilibrées révisées.

La MRC a reçu confirmation de la subvention salariale qui lui a été octroyée dans le cadre du programme Emplois Été Canada, à savoir un total de 280 heures, soit 8 semaines à 35 heures par semaine pour 1 étudiant. En fonction de la charge de travail à être effectuée, la MRC avait demandé une subvention pour 2 étudiants à raison de 35 heures par semaine pour 10 semaines chacun. Une discussion s'en suit.

EMPLOIS D'ÉTÉ

CM-2009-05-5594

Considérant la subvention salariale accordée à la MRC dans le cadre du programme Emplois Été Canada;

Considérant les ressources requises pour effectuer les tâches relatives aux relevés sanitaires des installations septiques des résidences riveraines des 8 plans d'eau ciblés par le Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert;

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser le directeur général de la MRC à procéder à l'affichage des deux (2) postes suivants et à effectuer l'embauche :

- ⇒ d'un étudiant admissible au programme Emplois Été Canada pour une durée de 10 semaines, à raison de 35 heures par semaine et au taux horaire de 10,00 \$;
- ⇒ d'un étudiant pour une durée de 10 semaines, à raison de 35 heures par semaine et au taux horaire de 10,00 \$;

Adopté

STAGIAIRE EN HYDROGÉOLOGIE ET EN GÉOENVIRONNEMENT

CM-2009-05-5595

Considérant que les finissants au programme d'attestation d'études collégiales en hydrogéologie et en géoenvironnement offert par le CÉGEP de Thetford doivent effectuer un stage en entreprise d'une durée de trois (3) semaines;

Considérant que la MRC des Appalaches souscrit au principe de maillage entre les organismes pour assurer le développement des compétences;

Considérant que ce domaine d'études est pertinent avec plusieurs champs de compétences exercées par la MRC;

Considérant que la MRC a reçu une demande de la part de Mme Christine Perreault pour un stage non rémunéré d'une durée de trois (3) semaines à être effectué en juin prochain;

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser le directeur général de la MRC à accueillir favorablement la demande de stage formulée par Mme Christine Perreault et à signer tous les documents requis avec le CÉGEP de Thetford.

Adopté

COORDINATION DU PROGRAMME PAPA

CM-2009-05-5596

Considérant que le poste de Coordonnateur pour la livraison du Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert (PAPA) est présentement vacant à la suite du départ pour raison de santé de Mme Andréanne Désy;

Considérant que la MRC des Appalaches doit combler rapidement ce poste afin de respecter les échéances fixées dans le cadre de ce programme;

Considérant que les tâches actuellement assumées par la chargée de projet en sécurité incendie ne représenteront à court terme qu'un poste à 40 % temps plein;

Considérant que les compétences démontrées par cette ressource en matière de gestion de projet permettent d'envisager qu'elle sera apte à assumer la coordination du programme PAPA pour la période de huit mois restante;

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'autoriser le directeur général de la MRC à octroyer le mandat de coordinateur du programme PAPA à Mme Marie-Claude Caouette, pour la période du 1^{er} juin 2009 au 28 février 2010, sur une base de trois (3) jours par semaine en fonction des conditions salariales dont elle bénéficie actuellement.

Adopté

12.3 Comité Inter-MRC pour la valorisation des matières résiduelles

Le directeur général indique qu'un total de quatorze (14) entreprises ou regroupement d'entreprises ont demandé copie du cahier d'appel d'offres de qualification. Une séance d'information pour les candidats intéressés a été tenue le jeudi 30 avril dernier.

ADDENDA N° 1

CM-2009-05-5597

Considérant que la MRC des Appalaches, pour et au nom d'un regroupement d'organismes municipaux et para-municipaux de la région, a initié un processus d'appel d'offres de qualification pour la valorisation des matières résiduelles générées sur leurs territoires respectifs;

Considérant qu'à la suite d'une séance d'information pour les candidats intéressés tenue le jeudi 30 avril dernier, un addenda est requis pour reporter certaines échéances fixées au devis initial;

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser le directeur général de la MRC à procéder à l'émission de l'addenda n°1 qui stipule;

- ⇒ que la date limite pour la fin de la période de questions est reportée du vendredi 8 mai 2009 au mardi 19 mai 2009;
- ⇒ que la date limite du dépôt des candidatures est reportée du vendredi 29 mai 2009 au mardi 9 juin 2009.

Adopté

12.4 Projet pilote sur la gestion des cours d'eau

Le directeur général effectue un suivi des travaux menés avec la direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, notamment de la présentation pour les municipalités et les agriculteurs du lundi 11 mai dernier.

12.5 Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

La 18e assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 10 juin prochain, à Breakeyville.

12.6 Centre de formation en entreprise et récupération de Disraeli

Le directeur général résume une correspondance adressée à la MRC par cet organisme pour présenter les services qu'il dispense, pour offrir une présentation de la Caravane de la récupération au Conseil des maires et pour demander une rencontre d'échanges sur les missions

respectives des organismes concernés par la gestion des matières résiduelles.

12.7 Épandage de bio-solides

Suivi de la problématique de l'épandage des boues municipales et des installations septiques des résidences isolées soulevée par le maire de la municipalité d'Irlande lors de la dernière séance du Conseil. La municipalité de Saint-Julien serait également affectée par cette problématique.

La MRC a répondu favorablement à la demande qui lui a été adressée par la municipalité d'Irlande pour recourir aux services professionnels de son aménagiste.

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1 Internet haute vitesse – Comité MRC

Une présentation des recherches et de la cartographie faites par la MRC, en collaboration avec la firme Fréchette LGL, est effectuée. Des informations additionnelles ont été reçues relativement au programme d'aide provinciale, notamment à l'effet que toute demande d'aide pour le territoire de la MRC devra transiger par la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches. Le dévoilement du programme fédéral a été reporté à une date indéterminée.

Les prochaines étapes à venir consisteront à la réalisation d'une étude topographique et d'une étude de dispersion. Un échéancier détaillé sera déposé lors de la séance du Conseil du mercredi 10 juin prochain.

13.2 Québec en forme

Le directeur général présente le plan d'action 2009-2010 déposé par le comité régional et qui fera l'objet d'une présentation au Comité Québec en forme le 21 mai prochain. Une conférence de presse présentant le projet aura lieu le mardi 19 mai prochain.

13.3 Programme RénoVillage

La MRC a reçu confirmation à l'effet qu'elle bénéficiera d'une enveloppe totale de base de 770 000 \$ pour les années 2009-2010 et 2010-2011, soit 385 000 \$ par année, soit une majoration annuelle de 120 000 \$ de l'enveloppe de base accordée à la MRC en 2007-2008 et 2008-2009.

13.4 Technopole de la région de Thetford

Le Comité administratif a appuyé les démarches de l'organisme auprès de Développement économique Canada relativement à son financement.

13.5 Journée Urbanité et ruralité

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de tenir une séance spéciale du Conseil des maires le mercredi 17 juin

prochain, à compter de 19 heures, pour effectuer une réflexion sur la complémentarité en l'urbanité et la ruralité.

Adopté

13.6 Office de tourisme de la MRC des Appalaches

CM-2009-05-5599

Considérant que le conseil d'administration de Tourisme Amiante désire modifier son nom pour celui d'« *Office de tourisme de la MRC des Appalaches* »;

Considérant que, conformément à la réglementation en vigueur, Tourisme Amiante doit obtenir l'autorisation préalable de la MRC pour utiliser l'appellation « MRC des Appalaches » dans son nouveau nom;

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement d'accueillir favorablement la demande formulée par Tourisme Amiante et, par conséquent, de l'autoriser à utiliser le nom « MRC des Appalaches » pour changer son nom en celui d'« *Office de tourisme de la MRC des Appalaches* ».

Adopté

13.7 Société d'aide au développement des communautés de L'Amiante

CM-2009-05-5600

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de mandater Madame Hélène Faucher de même que Messieurs Luc Berthold et Ghislain Hamel à titre de représentants de la MRC au sein de la « Table municipale » de la Société d'aide au développement des communautés de L'Amiante.

Adopté

13.8 Table d'harmonisation du Parc Frontenac

Mme Hélène Faucher fait le résumé de la rencontre de la Table d'harmonisation du Parc Frontenac qui a eu lieu le 30 avril dernier.

13.9 Dossiers suprarégionaux

Mme Hélène Faucher informe les membres du Conseil de certains dossiers traités par la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, notamment en ce qui concerne :

- ⇒ un suivi de l'entente sur l'immigration en Chaudière-Appalaches;
- ⇒ un suivi d'une demande adressée à l'Agence de développement économique Canada en vue de l'implantation d'un centre décisionnel de l'Agence en Chaudière-Appalaches et initiée par la Société de développement économique de la région de Thetford.

14 PACTE RURAL 2007-2014

14.1 Plan de travail 2009-2010

CM-2009-05-5601

Considérant que le Conseil des maires de la MRC, de par sa résolution numéro CM-2009-04-5573 adoptée lors de sa séance du 15 avril dernier, a précisé le mode de répartition de l'enveloppe additionnelle accordée à la MRC par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Pacte rural 2007-2014;

Considérant que le « *Plan de travail du Pacte rural 2007-2014* » adopté par le Conseil des maires lors de sa séance du 9 janvier 2008, de par sa résolution numéro CM-2008-01-5148, est toujours d'actualité;

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de reconduire pour l'année 2009-2010 le « *Plan de travail du Pacte rural 2007-2014* » en y intégrant la répartition de l'enveloppe additionnelle d'un montant total de 632 696,64 \$ telle que retenue lors de la séance du Conseil du 15 avril dernier.

Adopté

14.2 Projets locaux

Un rappel est effectué à l'effet que la prochaine date de dépôt des projets est le vendredi 15 mai prochain.

15 DEMANDE DE COMMANDITE

Aucune demande à traiter.

16 DEMANDES D'APPUI

16.1 MRC Robert-Cliche

CM-2009-05-5602

Considérant que la MRC Robert-Cliche sollicite l'appui des MRC limitrophes relativement à son projet de piste cyclable;

Considérant que le projet de piste cyclable de la MRC Robert-Cliche s'inscrit dans un corridor reliant ceux des MRC de la Nouvelle-Beauce et de Beauce-Sartigan;

Considérant qu'un projet de piste cyclable régionale représente un attrait touristique important qui génère des retombées socioéconomiques majeures;

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de donner un appui formel au projet de piste cyclable de la MRC Robert-Cliche.

Adopté

CM-2009-05-5603

16.2 MRC de La Rivière-du-Nord

Considérant que la MRC de La Rivière-du-Nord, en vertu de sa résolution numéro 6726-09, sollicite l'appui des MRC du Québec relativement à sa demande de modification législative afin d'inclure la déclaration visée par l'article 72 de la Loi sur les Compétences municipales (L.R.Q., C. c-47.1) à l'article 12 de la Loi sur les bureaux de la publicité des droits (L.R.Q., c.b-9);

Considérant le bien-fondé et la justesse de cette démarche initiée par la MRC de La Rivière-du-Nord;

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de recevoir favorablement la demande d'appui formulée par la MRC de La Rivière-du-Nord de par sa résolution numéro 6726-09 et, par conséquent, de demander au gouvernement du Québec d'apporter la modification législative requise afin d'inclure la déclaration visée par l'article 72 de la Loi sur les Compétences municipales à l'article 12 de la Loi sur les bureaux de la publicité des droits.

Copie de cette résolution sera également acheminée à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à la MRC de La Rivière-du-Nord, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

Adopté

17 VARIA

17.1 Rendez-vous Famille 2009

La municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine a été désignée à titre de municipalité famille de l'année lors de l'édition 2009 du Rendez-vous Famille.

17.2 Dossier de la grippe A (H1N1)

Un retour sur les informations acheminées aux municipalités par le gouvernement est effectué.

17.3 Bloc communautaire de 250 MW d'énergie éolienne

Conformément à la demande de la MRC, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a confirmé l'augmentation du prix maximum de 9,5 ¢/kWh à 12,5 ¢/kWh.

17.4 Souper des municipalités 2009

Un rappel de l'activité qui aura lieu le vendredi 5 juin prochain, dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown est effectué. Les modalités d'inscription ont été transmises aux municipalités

17.5 Parc éolien des Moulins

Hydro-Québec initie sa démarche de consultation en vue de la construction d'une ligne de transport à 230 kV d'environ trois kilomètres de longueur pour intégrer à son réseau la production d'électricité du parc éolien par une rencontre d'information et de consultation qui aura lieu le vendredi 29 mai prochain.

17.6 Programme Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER

Hydro-Québec présentera ce programme aux municipalités de la MRC lors d'une rencontre d'information le jeudi 4 juin prochain.

17.7 Défis têtes rasées 2009

Toutes les municipalités sont invitées à s'impliquer pour faire de cet événement, qui aura lieu le dimanche 7 juin prochain, une activité régionale d'envergure.

18 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 10 juin 2009.

19 LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-2009-05-5604

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 22 h 15.

Adopté

**HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET**

**ALAIN GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**